



Liitge avec gaz de france de 2007 à 2009

Par **MARIA**, le **25/01/2009** à **15:22**

bonjour!

voilà ma grande histoire d'amour avec gaz de france cela dure depuis octobre 2007, un prélèvement à lieu sur mon compte de 390euros avant d'avoir une facture explicative cette facture basée sur une estimation que biensur fausse je leur informe de mon index par téléphone un conseiller me précise que c'est une erreur et que au contraire ils doivent me rembourser de quel montant?? nous ne savons pas et en plus pour être remboursé nous devons attendre novembre 2008!! nous prenons notre mal en patiente arrive novembre 2008 nous recevons une facture précisant que nous allons être remboursé de 800e sur relevé effectué qui nous semble faux!! le relevé effectué est plus bas que celui précédent??? nous les contactons une nouvelle fois afin de leur informer de notre index réel!!! effectivement il y a erreur ils nous doivent entre 450e et 500e le virement des 800e n'aura pas lieu!! je vérifie comme tous les mois mon compte est je m'aperçois qu'ils nous ont versé ces 800e par précaution nous déduisons les 450e qu'ils nous doivent est gardons de côté les 350e pour leur rembourser!! mais le 19/01/09 nous recevons une facture sur relevé??? d'ou nous ne savons pas de 486e que nous leur devons?? et qui sera prélevé le 28/01/09 là notre patiente s'arrête enfin je contact ma banque afin de faire opposition qui sera faite car là il est hors de question que nous attendions novembre 2009 pour être remboursés!!!!

Que devons nous faire?? Devons nous déposer plainte auprès du tribunal administratif?? ou de grandes instances?? nous somme a bout de ces abus de gaz de france!!!

merci